

Le ministre de la Justice à l'occasion du 55ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

## La Constitution du 20 Juillet 1991 garantit aux citoyens tous les droits reconnus internationalement

Notre pays a célébré mercredi, à l'instar de la communauté internationale, le 55ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, signée le 10 décembre 1948.

Dans un mot qu'il a prononcé à cette occasion, M. Diabira Bakary, ministre de la Justice a indiqué que cette déclaration intervenue le 10 Décembre 1948 à la suite d'une guerre mondiale sanglante a suscité depuis l'adhésion de la majorité des Nations et des peuples du monde entier.

Cette adhésion traduit, a-t-il dit, la prise de conscience de l'humanité de la nécessité de respecter les droits essentiels de l'Homme et de les préserver.

Notre pays a ajouté le ministre, a œuvré, dans ce sens, sous la conduite éclairée du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya à l'instauration d'un processus démocratique et au respect scrupuleux et effectif des libertés essentielles.

Ces libertés sont devenues d'ailleurs, a souligné M. Diabira Bakary, étroitement liées à la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme.

Le ministre a en outre indiqué que la constitution du 20 juillet 1991 consacre un véritable système démocratique qui garantit aux citoyens tous les droits reconnus internationalement, particulièrement ceux relatifs à l'égalité, à la justice, à la propriété, aux libertés essentielles et syndicales et aux droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

Cette constitution préserve aussi, ajoute le ministre, les droits relatifs à la femme, à l'enfant et à la famille, le droit à la circulation, le droit à



l'expression, le droit à la réunion, à l'association, le droit au commerce et à l'invention littéraire, culturelle et scientifique.

M. Diabira Bakary a précisé que notre sainte religion, l'Islam qui est la première source de la constitution du pays consacre et préserve tous ces droits.

En plus de ces transformations, notre pays a connu aussi au cours des dernières années des changements économiques et sociaux profonds qui ont reflété l'attachement du gouvernement au principe du développement humain durable qui allie en même temps le progrès politique et le développement économique.

Cette orientation a permis au gouvernement, sous l'égide du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck de déployer d'intenses efforts qui ont eu pour résultats :

- la participation de tous les citoyens, de manière démocratique, aux affaires politiques, économiques et sociales du pays
- le renforcement du respect des droits et libertés essentiels de l'Homme.
- l'introduction d'importants nouveaux amendements relatifs à la

définition des lois appliquées dans le pays et la généralisation des tribunaux au niveau de l'ensemble du territoire national.

Le ministre a enfin souligné que le 55ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme constitue une occasion par la réflexion sur les voies et moyens susceptibles de préserver les importants acquis réalisés dans tous les domaines en vue de donner une impulsion au développement du pays dans un climat marqué par la paix, la sécurité, la stabilité et la solidarité sociale.

Pour sa part, Mme Cécile Molinier, coordinatrice du système des Nations Unies à Nouakchott a prononcé un mot dans lequel elle a précisé que cette année, la célébration de cette journée est marquée par un contexte international où les conflits et le terrorisme entraînent des violations des Droits de l'Homme les plus élémentaires.

Parlant du cas de la Mauritanie, Mme Cécile Molinier a noté que la création du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion témoigne de la volonté du gouvernement de protéger et promouvoir les Droits de l'Homme.

"La ratification des traités internationaux et leur transcription dans le droit mauritanien d'une part, la promulgation des nouveaux textes du code de statut personnel, la loi interdisant la traite des personnes ont permis de faire d'importants progrès dans ce domaine", a-t-elle conclu.

Plusieurs thèmes traitant des Droits de l'Homme ont été abordés au cours de cette journée.